

ÉCOLE DE MUSIQUE

DE L'UGDA

Museksschoul Westen



Fiche d'inscription

Année scolaire 2025/2026

Modalités d'inscription pour les élèves



<https://www.ugda.lu/fr/ecole-de-musique/inscriptions/kopstal>

Charte de l'École de Musique de l'UGDA



<https://www.ugda.lu/fr/ecole-de-musique/enseignement-musical/charte-de-lecole-de-musique-de-lugda>

Détails des cours

COURS COLLECTIFS (Éveil musical et formation musicale)					
Cours	Conditions d'admission	Horaires des cours *	Lieu des cours *	Droits d'inscription (annuels)	
				Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil musical 2	à partir du Cycle 1.2 (5 ans au 31.08) de l'École Fondamentale	Mardi 13h00 - 14h00 ou 15h00 - 16h00	Ecole fondamentale de Bridel	gratuit	/
Éveil musical 3	à partir du Cycle 2.1 (6 ans au 31.08) de l'École Fondamentale	Mardi 14h00 - 15h00 ou 16h00 - 17h00	Ecole fondamentale de Bridel		
Formation musicale 1	à partir du Cycle 2.2 (7 ans au 31.08) de l'École Fondamentale	Mardi 13h00 - 14h00 ou Jeudi 13h00 - 14h00	Ecole fondamentale de Bridel		
Formation musicale 2	avoir réussi l'année précédente	Mardi 14h00 - 15h30 ou Jeudi 14h00 - 15h30	Ecole fondamentale de Bridel		
Formation musicale 3	avoir réussi l'année précédente	Mardi 15h30 - 17h30	Ecole fondamentale de Bridel		
Formation musicale 4	avoir réussi l'année précédente	Mardi 17h30 - 19h30	Ecole fondamentale de Bridel		
Formation musicale 1 (FR/GB)	à partir du Cycle 2.2 (7 ans au 31.08) de l'École Fondamentale	Mercredi 17h15 - 18h15 ou Samedi 09h30 - 10h30	Kinneksbond - Ecole de musique à Mamer		
Formation musicale 2 (FR/GB)	avoir réussi l'année précédente	Jeudi 14h00 - 15h30 ou Samedi 13h00 - 14h30	Kinneksbond - Ecole de musique à Mamer		
Formation musicale 3 (FR/GB)	avoir réussi l'année précédente	Jeudi 15h30 - 17h30 ou 17h00 - 19h00	Kinneksbond - Ecole de musique à Mamer		
Formation musicale 4 (FR/GB)	avoir réussi l'année précédente	Samedi 10h30 - 12h30	Kinneksbond - Ecole de musique à Mamer		

Cours	Conditions d'admission	Horaires des cours *	Lieu des cours *	Droits d'inscription (annuels)	
				Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Formation musicale 5	avoir réussi l'année précédente	Lundi 17h30 - 19h30	"Am Pavillon" - École de musique à Kehlen	75 €	100 €
		Samedi 09h00 - 11h00	Arca- École de musique à Bertrange		
		Samedi 11h00 - 13h00	Kinneksbond - Ecole de musique à Mamer		
Formation musicale 6	avoir réussi l'année précédente	Mardi 17h15 - 19h15	"Am Pavillon" - École de musique à Kehlen		
		Samedi 11h00 - 13h00	Arca- École de musique à Bertrange		
		Samedi 09h00 - 11h00	Kinneksbond - Ecole de musique à Mamer		
Formation musicale accélérée 1	un cours accéléré pour adultes et enfants à partir de 12 ans	Mardi 19h00 - 21h00	Kinneksbond - Ecole de musique à Mamer	gratuit	
		Jedi 19h00 - 21h00	Arca- École de musique à Bertrange		
Formation musicale accélérée 2	avoir réussi l'année précédente	Lundi 18h00 - 20h00	Arca- École de musique à Bertrange		
		Jedi 18h30 - 20h30	Kinneksbond - Ecole de musique à Mamer		

COURS COLLECTIFS

(Formation théâtrale et pratique collective)

Cours	Conditions d'admission	Horaires des cours *	Lieu des cours *	Droits d'inscription (annuels)		
				Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)	
Formation théâtrale	à partir de 7 ans jusqu'à 13 ans	Lundi 16h00- 17h30 ou 17h30- 19h00	"Am Pavillon" - École de musique à Kehlen	gratuit	/	
		Mardi 14h00- 15h30 ou 15h30- 17h00 ou 17h00- 18h30				
		Samedi 09h00 - 10h30 ou 10h30 - 12h00 ou 12h00 - 13h30	Château Schauenburg à Bertrange			
Formation chorale pour enfants et jeunes	à partir de 7 ans au 31.08. et jusqu'à 14 ans	Lundi 16h00 - 17h00 ou 17h00 - 18h00	Ecole fondamentale de Bridel			
Chant choral pour adultes	à partir de 15 ans	Lundi 20h00 - 21h00	Arca- École de musique à Bertrange			100 €
		Mercredi 20h00 - 21h30	Kinneksbond - Ecole de musique à Mamer			

COURS INDIVIDUELS (Instruments / Chant)

Cours	Conditions d'admission
Instruments à vent et percussion/drumset: flûte traversière, clarinette, hautbois, basson, saxophone, petits cuivres (trompette, bugle, cornet), cor en fa, trombone, gros cuivres (baryton, euphonium, tuba basse, contrebasse)	<ul style="list-style-type: none"> - à partir de la formation musicale 1 - suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4) - drumset : avoir réussi l'inférieur 1.1 et 1.2 de percussion - Pour les cours d'instrument, l'élève a l'obligation de disposer de l'instrument choisi
Piano / Guitare classique / Guitare électrique / Guitare basse / Cordes (violon et violoncelle)	<ul style="list-style-type: none"> - à partir de la formation musicale 2 - suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4) - cours de cordes : seulement ouverts pour la formation régulière (pas de formation adulte) - Pour les cours d'instrument, l'élève a l'obligation de disposer de l'instrument choisi - Pour le piano, il est impératif d'avoir un piano mécanique à domicile
Chant individuel	<ul style="list-style-type: none"> - à partir de 11 ans et avoir réussi au moins une année de formation musicale - suivre en parallèle un cursus de formation musicale - sur avis de l'enseignant en juillet

Droits d'inscription (annuels) pour les cours individuels	Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil instrumental	gratuit	/
Inférieur 1 + 2		
Inférieur 3 + 4, Moyen	100€	100€
Formation adulte (initiale, qualifiante)	/	

Les horaires et les lieux des cours individuels seront fixés en concertation avec les enseignants avant la rentrée scolaire.

Inscriptions et informations utiles

La fiche d'inscription 2025/2026 est à envoyer à inscriptions.westen@ugda.lu du **12 au 25 mai 2025**. Merci de bien préciser le nom de la commune de résidence dans l'objet du mail.

Museksschoul Westen

Secrétariat de l'École de musique de l'UGDA

Patricia Soares
Tél. : 22 05 58 - 39 / E-mail : patricia.soares@ugda.lu

Kopstal

Responsable local

Raoul Weicker
E-mail : raoul.weicker@kopstal.lu

Formation instrumentale	Instrument	<input type="checkbox"/>	_____	Instrument à préciser
Formation vocale	Chant individuel	<input type="checkbox"/>		
Formation théâtrale	Théâtre	<input type="checkbox"/>	_____	Jour, Horaire et lieu*
Pratique collective	Formation chorale pour enfants et jeunes	<input type="checkbox"/>	_____	Horaire*
	Chant choral pour adultes	<input type="checkbox"/>	_____	Jour, Horaire et lieu*

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre école , indiquez-le et joignez-y les attestations respectives.	Années d'études	Éveil musical :	École / Conservatoire :
		Formation musicale :	École / Conservatoire :
		Instrument (préciser) :	École / Conservatoire :
Remarque éventuelle: _____			

L'École de musique de l'UGDA traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD) et à la loi luxembourgeoise du 1er août 2018 sur la protection des données.

Des photos et enregistrements audiovisuels peuvent être réalisés lors des activités et manifestations de l'École de musique de l'UGDA. Ces contenus peuvent être utilisés dans les publications de l'École et transmis aux communes respectives de l'École de musique de l'UGDA, dans le respect de la loi du 11 août 1982 sur la protection de la vie privée. Ils ne seront ni vendus ni cédés à des tiers.

En signant l'inscription, l'élève inscrit (ou son représentant légal) accepte ces conditions, adhère à la charte scolaire de l'École de musique de l'UGDA et valide les modalités d'inscription.

Date

signature (pour les mineurs, signature du tuteur)

**La rentrée scolaire aura lieu
le mardi 16 septembre 2025.**